

## Fiche technique - La boutique « Le Tremplin »

### Description du local

Adresse : 16 rue Frédéric Thomas – 81100 CASTRES

Elle est située au cœur de Castres, à proximité de la place Jean Jaurès, de nombreux commerces et parkings.

Sa configuration permet une utilisation totale de sa superficie. Plusieurs espaces de vente peuvent être aménagés avec la possibilité d'atelier/vente.

### Détails des espaces

- Salle d'exposition / atelier de 80 m<sup>2</sup> à meubler par l'occupant
- Deux grandes vitrines
- Un point d'eau avec toilettes privatives

### Modalités de location

- La boutique aménagée pourra être **louée par un ou plusieurs locataires** qui seront alors « caution solidaire ».
- Le bail de location sera signé entre la Ville de Castres et le(s) locataire(s). **Une attestation d'assurance sera demandée** pour la période de location.
- **La durée de la location est de six mois** (septembre/février – mars/août) pour un loyer de 450 €/mois hors charges (eau, électricité et gaz).
- Le relevé compteur EDF sera fait lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie.
- Le ménage final sera à la charge du locataire.
- La boutique n'est pas équipée d'un accès Internet.

Les commerçants, créateurs ou artisans, désireux de présenter leurs produits dans ce local commercial du centre-ville peuvent déposer leur candidature :

- En ligne, via ce formulaire : <https://www.ville-castres.fr/fr/demarche/candidater-pour-la-location-de-la-boutique-le-tremplin>
- Par courrier avec lettre de motivation, photos des produits et copie de l'extrait Kbis ou de l'inscription auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat à l'adresse suivante : Mairie de Castres - Rue de l'Hôtel de Ville, BP 10406 – 81108 Castres Cedex.

Après étude du dossier, **un rendez-vous sera proposé au candidat.**

## Modalités de paiement

- **Le paiement du loyer sera effectué au début de chaque mois** suite à la réception de l'avis des sommes à payer au Centre des Finances Publiques de Castres - Trésorerie Castres Ville.
- **Le chèque de caution d'un montant de 450 €** sera demandé lors de la remise des clés (chèque non encaissé et rendu lors de l'état des lieux de sortie).

## Informations complémentaires

Auprès du service Vie Urbaine et Sécurité Publique au 05 63 71 59 71 ou par email à [mairie@ville-castres.fr](mailto:mairie@ville-castres.fr).

## Photos du local

### Vitrines



**Salle d'exposition / atelier - Aperçu vide et occupé**

